

LIVRET D'ACCUEIL APPRENANT·E



FORMANOV

Certification & Formation
Professionnelle en ligne

www.formanov.com

eleonore@formanov.com

Tél. : 04 67 70 76 67

Centre de formation et d'examen

Formanov

16 rue des Cerisiers

34080 Montpellier

Bienvenue !

Vous êtes concerné·e par une session de formation proposée par notre organisme et nous vous souhaitons la bienvenue dans notre centre de formation et d'examen !

Vous trouverez ci-après les principales informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours de formation :

1. L'organisme de formation	3
2. L'offre de formation « catalogue »	3
3. Notre engagement qualité	3
4. L'évaluation de la qualité de la formation	3
5. À la suite du passage de la certification	4
6. L'équipe pédagogique	4
7. Les modalités pédagogiques	5
8. Les méthodes pédagogiques	5
9. Les moyens pédagogiques	6
10. Les plateformes de formation à distance	6
11. La rémunération pendant la formation	7
12. Informations logistiques	8

1. L'organisme de formation

Formanov est un organisme de formation spécialisé dans la professionnalisation des acteurs de l'emploi, notamment des formateur-trices et des conseiller-ères en insertion professionnelle, etc.

Nos formations peuvent être prises en charge financièrement et/ou ouvrir droit à des avantages fiscaux.

2. L'offre de formation « catalogue »

- ✓ Titre Professionnel Formateur d'Adultes (niveau 5, équivalent bac +2)
- ✓ Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnel (niveau 5).

3. Notre engagement qualité

Formanov est référencé sur la plateforme **DataDock** et inscrit dans la démarche qualité du **Référentiel National Qualité (RNQ)**.

Les critères qualité visés par notre organisme de formation sont, notamment, les suivants :

- ✓ Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus ;
- ✓ L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations ;
- ✓ L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre ;
- ✓ L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre ;
- ✓ La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations ;
- ✓ L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel ;
- ✓ Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

4. L'évaluation de la qualité de la formation

Lors du parcours de formation, chaque module est évalué de manière **formative** (QCM, questions/réponses, étude de cas, mises en situations, etc.) puis de manière **sommative** à travers des Évaluations en Cours de Formation (ECF) puis l'examen, afin d'évaluer les compétences acquises.

Avant le passage de son examen, l'apprenant renseigne un questionnaire de **satisfaction** sur l'ensemble de la formation.

L'apprenant·e passe ensuite un **examen de certification** de ses compétences.

Un questionnaire d'**insertion professionnelle** est envoyé à 6 mois après la fin de formation.

Un **bilan** annuel des principaux indicateurs qualité est consultable sur notre site Internet.

Au besoin, un [formulaire de réclamation](#) est disponible, au besoin, sur notre site Internet.

5. À la suite du passage de la certification

À la suite du passage de l'examen du Titre Professionnel, les candidat·es reçoivent :

- Un **Titre Professionnel** par la DREETS, en cas de validation totale.
- Ou un **Livret de Certification** par la DREETS, en cas de validation partielle.
- Ou une **décision de non-obtention** par la DREETS, en cas d'échec total.

6. L'équipe pédagogique

➤ **Éléonore, référente administrative, pédagogique et handicap**



Éléonore RIBALTCHENKO est formatrice de Formateur·trice depuis **2014**. Elle a accompagné la professionnalisation de plus de **1 500 professionnel·les** de l'emploi. **Responsable de l'organisme** de formation Formanov, elle est la **référente administrative, commerciale, pédagogique et handicap** des Titres Professionnels, et intervient également en tant qu'**auditrice qualité AFNOR** et **jurée habilitée** par la DREETS.

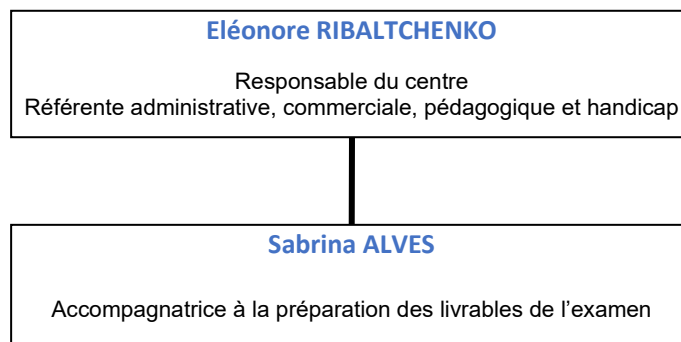
Elle est titulaire d'un **Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation** et d'un Titre RNCP (niv. 6) **Conseillère en Evolution Professionnelle**.

➤ **Sabrina ALVES, accompagnatrice à la rédaction des livrables**

Sabrina ALVES est l'accompagnatrice à la rédaction des **livrables des examens** visant les Titres Professionnels (dossier projet, dossier professionnel et présentation orale). Titulaire du **Titre Formatrice Professionnelle d'Adultes**, elle intervient sur la **dernière période de formation**, dans les dernières semaines précédant l'examen.



L'organigramme de Formanov



7. Les modalités pédagogiques

Nos modalités pédagogiques sont les suivantes :

- ✓ **Formation longue et certifiante**
 - Formation complète à un métier
 - Certification reconnue au RNCP
 - Accessible par la VAE
 - Reconnaissance des pairs et du secteur professionnel.

- ✓ **Modules e-learning**
 - Parcours individualisable par blocs de compétences
 - Formation opérationnelle
 - Interactivité
 - Intervenantes expertes

Pratique, l'e-learning permet de vous former où vous voulez, quand vous voulez.

Il vous fait gagner du temps, est écoresponsable et utilise les dernières technologies et pédagogies coactives.

Vous pouvez ainsi vous former à votre rythme, depuis votre ordinateur.

Tous les contenus sont créés et mis à jour régulièrement par notre ingénieure formation.

8. Les méthodes pédagogiques

Toutes nos formations sont construites à partir des référentiels de compétences et de certification du Titre Professionnel visé.

- ✓ Formation organisée en e-learning et à distance, au niveau national et international.
- ✓ Modules à distance : Plateforme accessible 24/7 avec le contenu théorique et les exercices d'application.
- ✓ Regroupements à distance (classes virtuelles collectives), selon planning, afin d'aborder vos questionnements pédagogiques.
- ✓ Entretiens téléphoniques individuels sur demande de l'apprenant·e : un en début de parcours, un à mi-parcours théorique et un avant l'entrée en stage ou en période d'application professionnelle.
- ✓ Méthodes pédagogiques variées :
 - Expositive et coactive pour les modules de formation théorique, avec évaluation formative continue.
 - Interrogative et coactive pour les classes virtuelles, avec évaluation formative orale.
 - Découverte et coactive pour les Évaluations en Cours de Formation (missions) avec évaluation sommative et normative.

Les apprenants sont au cœur de leur formation ; c'est sur leur participation et leur expérience que la formatrice s'appuie pour venir compléter ou remédier aux difficultés d'apprentissage, aux connaissances et aux pratiques.

9. Les moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont ceux exposés dans la rubrique " moyens pédagogiques" de chaque programme de formation.

Ils sont principalement constitués des éléments suivants :

- **Plateforme 360learning** comprenant :
 - la documentation pédagogique téléchargeable par l'apprenant,
 - les vidéos d'introduction,
 - les modèles d'outils professionnels,
 - les QCM,
 - les ECF,
- **Classes virtuelles sur Zoom** avec possibilité de partage d'écran, de tableau blanc interactif et de sondages.
- **Livret de suivi coconstruit**, à remplir sur Google Sheets.

Des ressources et apports complémentaires peuvent être communiqués à l'apprenant·e, à sa demande et dans le respect des objectifs de fin de formation visés au programme.

L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant est encadré par l'article « droits d'auteur » du règlement intérieur applicable aux stagiaires.

10. Les plateformes de formation à distance

✓ **La plateforme d'e-learning pour les formations : [360learning](#)**

Le centre de formation Formanov possède une plateforme d'e-learning hébergée chez un des leaders du domaine : [360learning](#).



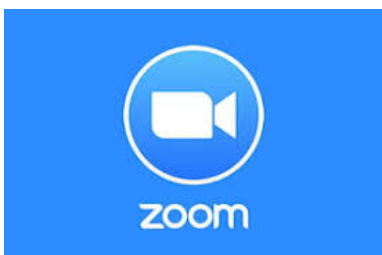
360Learning

Le choix de cette plateforme vous permet d'être rassuré.e sur :

- la fiabilité et la pérennité de la solution technique de LMS
- le stockage de vos documents et ressources pédagogiques en libre téléchargement
- la sécurisation de votre évaluation en ligne
- la génération des preuves demandées par vos financeurs pour la prise en charge de vos formations.

Pour avoir un premier aperçu de son fonctionnement, vous pouvez télécharger notre guide de prise en main de la plateforme e-learning, disponible pour toutes les formations pour formateurs à distance sur notre site Internet.

✓ **L'interface de classe virtuelle pour les regroupements à distance : Zoom**



En plus de la plateforme de formation à distance (FOD), il existe des regroupements à distance : les classes virtuelles.

Pour faciliter ces classes virtuelles, Formanov a choisi la solution Zoom, reconnue et intuitive à utiliser.

Vous pouvez télécharger Zoom en suivant ce lien <https://zoom.us/>

✓ **Le plateau technique d'examen**

Lors des **examens** du Titre Professionnel, les candidat·es à la certification sont amené·es, en fin de parcours, à présenter et s'entretenir avec un jury professionnel.

Nous leur mettons à disposition un **plateau technique complet**, conformément au référentiel de certification du Titre Professionnel visé.

Les examens se déroulent **obligatoirement en salle** au [48 rue Claude Balbastre 34070 Montpellier](#). Il n'est pas possible de réaliser l'examen à distance. L'examen se déroule dans des locaux répondant aux **normes ERP** et d'accessibilité.

Le tarif de passage de l'examen dans notre centre est offert dans le tarif de la certification.

Il est possible de vous inscrire pour passer l'examen dans un centre plus proche de chez vous, sans remise possible sur votre tarif de formation.

11. La rémunération pendant la formation

✓ **Salarié·e qui se forme hors temps de travail :**

Les salarié·es en CDI et CDD ne sont pas rémunéré·es pendant leur formation.

Pour rappel, l'intensité de la formation est incompatible avec un poste salarié à temps plein.

✓ **Demandeur·se d'emploi indemnisé·e ou non**

- **Si vous recevez l'allocation-chômage (ARE) :** votre allocation d' « Aide au retour à l'emploi » (ARE) devient « l'ARE Formation » (AREF) pendant la durée de la formation.
- **Si la formation se poursuit au-delà de la durée de vos droits à l'allocation-chômage :** vous êtes en fin de droits de l'allocation d'aide au retour à l'emploi formation (ARE-F), ou de l'allocation de sécurisation professionnelle formation (ASP-F) ou encore de l'allocation travailleur indépendant formation (ATI-F), vous pouvez bénéficier de la rémunération de fin de formation (RFF).
- **Si vous ne touchez pas d'allocation-chômage le jour de votre entrée en formation :**
 - Vous pouvez percevoir la Rémunération des Formations de Pôle emploi (RFPE), si vous ne percevez aucune indemnisation au titre de l'Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) et que vous suivez une formation financée par Pôle emploi.
 - L'allocation spécifique de solidarité formation (ASS-F) est le maintien de votre allocation de solidarité spécifique (ASS) pendant votre formation lorsque celle-ci n'est pas financée par Pôle emploi. Elle peut également vous être accordée (sous réserve de remplir les conditions d'attribution de l'ASS) si vous arrivez au terme de vos droits (AREF, RFF ou RFPE).
- Pour plus d'information sur votre situation individuelle, contactez votre conseiller·ère Pôle Emploi.

✓ **Autres situations :**

Pour les autres personnes, en activité ou non, l'autofinancement de sa rémunération est possible, sous réserve d'avoir les fonds nécessaires (rémunération de gérance, micro-entreprise, salaire de président·e de SAS, épargne, ...).

12. Informations logistiques

Indications pour l'accès au centre de formation et d'examen

Nos salles d'examen sont situées dans le **centre d'affaires « Espace Entreprise »** dans la Zone Aéroport Garosud, idéalement situé à 10 min du centre de Montpellier et à 2 min de la sortie de l'autoroute A9. L'adresse des salles d'examen est au **48 rue Claude Balbastre, 34070 Montpellier** (coordonnées **GPS** : 43.57474029999999,3.8626235000000406)

Accès en tramway

- ✓ Tram Ligne 2 direction Saint Jean de Védas : arrêt Sabines (15 minutes à pied)

[L'application « TAM » des transports de la ville de Montpellier](#) vous permet de calculer au mieux vos trajets en transports en commun.

[Retrouver ici tous les tarifs](#) des transports en commun de Montpellier.

Accès en train

- ✓ Accès en train depuis la gare Saint Roch puis Tram Ligne 2 direction Saint Jean de Védas : arrêt Sabines (15 minutes à pied).

Accès en voiture

- ✓ Accès en voiture depuis l'A9, Sortie 31, Montpellier Ouest ; **parking** libre et gratuit à proximité.
- ✓ En autopartage « Modulauto », Station Sabines (15 minutes à pied)
- ✓ En tram+parking à la journée, se garer au parking TAM Saint Jean le Sec, puis Tram Ligne 2 direction Jacou : arrêt Sabines (15 minutes à pied)

En avion

- En voiture : 10 minutes depuis l'A709, direction Barcelone, sortie 31 « Montpellier Ouest »
- En bus : depuis l'aéroport ligne 120 jusqu'à place de l'Europe ; puis Tram ligne 1 direction Mosson : arrêt Gare St Roch, puis Tram Ligne 2 direction Saint Jean de Védas : arrêt Sabines (15 minutes à pied).

Taxis et navettes

Allô Taxi 34 : 04 67 200 100

Taxi Bleu : 04 67 03 20 00

Carevan : 06 50 84 34 22

Restauration

À proximité du centre, vous avez des snacks, des restaurants et la possibilité de prendre votre déjeuner sur place au restaurant du centre d'affaires.

Hôtels - Hébergements à proximité

Appartéo Montpellier

187, Rambla des Calissons

34070 Montpellier

☎ : 09 74 76 30 33

coterambla@resilogis.com

À 2 minutes en voiture

Pour les séjours longue durée uniquement

Dès 4 nuits : Studio à partir de 43€

Hôtel Mas de Grille***

93 rue Théophraste Renaudot

34430 St Jean de Vedas

☎ : 04 67 47 07 45

masdegrille.fr

À 1 minute en voiture et 500 m



Soirée Etape à partir de 90€
Chambre + petit-déjeuner : 70€